

L'INTERACTION EMPIRIQUE DU BINÔME ARGENT - POUVOIR POLITIQUE AU CAMEROUN : L'IMPACT SUR LE PROCESSUS ÉLECTORAL

Nadège Jennyfer EDING

Univerité De Yaoundé II, Cameroun

nadege.eding@gmail.com

Résumé : L'histoire politique camerounaise est aussi ancienne que son histoire coloniale car les institutions politiques ont existé depuis l'arrivée des colonisateurs. Le paysage politique va se diversifier avec la proclamation de l'indépendance le 1^{er} janvier 1960. Quelques partis politiques vont voir le jour et alimenter la scène politique camerounaise. (Nadège Eding, 2010). Les jeux et les enjeux du pouvoir vont se côtoyer, les élections vont donc devenir un cadre d'expression pour ceux qui possèdent les ressources financières. Le processus électoral et partant la politique perd sa substance, elle n'est plus une guerre d'idées au cours de laquelle les programmes politiques et autres slogans sont présentés, elle est plutôt devenue une guerre de ressources financières durant laquelle les candidats qui savent se vendre sont ceux-là qui ont le vote des populations. Le vote perd son objectivité. En effet, il n'est plus fait sur la base des convictions partisans, mais sur celle de l'argent. L'argent domine et corrompt tout autant chez les électeurs que les candidats, on est prêt à tout pour avoir de l'argent et satisfaire un électorat devenu clientéliste. Tous les partis politiques n'ayant pas les mêmes moyens financiers, il se forme ainsi sur la scène politique deux groupes de partis (dominants et dominés). Et de ce fait une grande inégalité dans l'implantation partisane va s'installer. Le législateur dans le souci de rétablir l'équilibre qui est faussé par la différence de moyens financiers, va en 2002, adopter un texte relatif au financement politique.

Mots Clés : argent – pouvoir – pouvoir politique – légitimité.

THE EMPIRICAL INTERACTION OF MONEY – POLITICAL POWER BINOMIAL IN CAMEROON : THE IMPACT ON THE ELECTORAL PROCESS

Abstract : The electoral process and therefore politics loses its substance, it is no longer a war of ideas in which political programs and other slogans are presented, but rather a war of financial resources in which the candidates who know how to sell themselves are those who have the vote of the people. The vote loses its objectivity because it is no longer made on the basis of partisan convictions, but on that of money. Money dominates and corrupts voters as much as candidates, we are ready to do anything to have money and satisfy an electorate that has become clientelist. All political parties do not have the same financial means, so two groups of parties (dominant and dominated) are formed on the political scene. And as a result, a great inequality in the partisan implantation will settle. The legislator in a concern to restore the balance which is distorted by the difference of financial means, will in 2002, adopt a text relating to political financing.

Keywords: money – political power

Introduction

Le tandem argent-pouvoir n'est plus une réalité nouvelle. La vie dans les empires tels Rome, la Grèce Antique en témoigne. Dans ces cités, il fallait être riche pour avoir du pouvoir. Dans l'oligarchie par exemple, ce sont les riches qui gouvernaient et les pauvres ne participaient point à la gestion du pouvoir ; le gouvernement était fondé sur le cens. Selon Raed Marrackchi, « l'argent et le pouvoir sont deux vases communicants, deux faces d'un même objet ». (Raed Marrackchi, 2005, p5). Un pouvoir sans l'appui de l'argent ne peut se maintenir, de même une fortune non protégée par le pouvoir peut se perdre. Le pouvoir est la conséquence nécessaire et évidente des affaires, son corolaire.

Dans le souci d'être élus ou réélus, certains acteurs politiques se compromettent pour avoir les moyens nécessaires en vue de satisfaire un électorat devenu essentiellement clientéliste. Selon Marcel Nsizo, la campagne électorale ne s'ouvre plus aux candidats et partis politiques qui savent proposer un programme de campagne, mais elle est de plus en plus devenue l'apanage de ceux qui peuvent la financer. Une bonne campagne ne se définit plus seulement par les débats, les slogans, par les messages, mais elle se détermine par la somme d'argent qu'on y investit. (Marcel Nsizo, 2002, P3.).

L'argent est un métal précieux blanc, brillant et très ductile, inoxydable. Un élément chimique de numéro atomique. En économie, il est un moyen de change, le plus souvent matérialisé sous la forme de billets et de pièces de monnaie, qui est accepté par une société pour payer des biens, des services et toute sorte d'obligations. (www.lesdefinitions.fr argent). L'origine du vocable argent vient d'un étymon indo-européen signifiant « brillant ». Selon Alfred. Korzybsky, l'argent se définit comme un symbole d'échange dont la valeur repose sur un accord commun. L'argent occupe une place de choix dans le jeu politique, parce que l'essentiel des activités politiques ne pourrait se réaliser sans argent. (Alfred Korzybsky In www.lesdefinitions.fr argent).

Pour Peter Koenig, à l'instant où l'on pense que l'argent représente la liberté, on cesse d'être libre. Si on pense que l'argent représente la sécurité, c'est qu'on se sent inquiet. Et s'il symbolise le pouvoir c'est qu'on se sent impuissant à l'intérieur de soi. L'argent est un étalon de valeur, une mesure d'accumulation, un moyen d'échanges, un instrument de pouvoir. Il n'a d'autre valeur que celle que l'homme lui accorde. (Peter Koenig, 2004)

Le Pouvoir quant à lui, est une notion de Droit qui suppose une légitimité. Il se définit selon le dictionnaire *Larousse* comme l'autorité, la puissance, le gouvernement d'un pays. Un ensemble de personnes investies d'une autorité. (*Dictionnaire des mots français : Edition Larousse, paris 2000, p.14.*). C'est le cas du pouvoir législatif. On parle aussi du 4ème pouvoir pour désigner les médias. Le pouvoir apparaît comme le moteur, le régulateur de toute vie. Pour Max Weber, le pouvoir est la catégorie cardinale de la politique. (Max Weber 1917 - 1920). Robert Dahl lui définit le pouvoir dans une dimension interactionniste, il affirme ainsi que « A exerce un pouvoir sur B dans la mesure où il peut obtenir que B fasse quelque chose que B n'aurait pas fait sans l'intervention de A ». (Robert Dahl, 1957).

En politique, le pouvoir est la capacité à obtenir des choses et surtout des individus qu'ils se comportent comme on le souhaite. Dans un système simple, le

pouvoir ne peut être qu'un rapport de forces. Tout groupe humain : association, congrégation... fonctionne selon un schéma de rapports d'exercice de l'autorité des uns sur les autres. L'exercice du pouvoir politique n'est possible que par la reconnaissance formelle et implicite de cette autorité, l'adhésion et le consentement à ce pouvoir.

La notion de légitimité apparaît comme un élément fondamental du pouvoir. Le pouvoir politique s'exerce également selon la source de légitimité qui sera reconnue à l'intérieur de l'Etat. Le support du pouvoir politique est constitué par l'Etat. Un découpage du pouvoir politique a été fait et se présente comme suit :

- Le pouvoir législatif, celui du conseil des sages qui rappelle le passé, la norme, mais n'agit pas,

- Le pouvoir exécutif, celui du présent immédiat, celui du Chef qui ordonne seul et agit lui-même si nécessaire,

- Le pouvoir narratif, celui du barde qui construit le futur, ce qu'il deviendra ultérieurement.

Montesquieu quant à lui apportera une division contemporaine du pouvoir : le pouvoir exécutif – le pouvoir législatif – le pouvoir judiciaire.

Le pouvoir politique peut s'acquérir de manière démocratique, autoritaire et autres. De ce fait, dans une société démocratique, l'accession à un poste politique est conditionnée entre autres moyens par une élection. Le pouvoir fait donc l'objet d'une compétition permanente et organisée entre les partis politiques qui ont pour objectif de gagner les élections aussi longtemps que possible et de garantir l'issue de cette compétition (l'exercice du pouvoir) à titre transitoire.

Au moment où la globalisation place la planète sous la domination du marché et où la liberté sans cesse croissante dudit marché conduit à des crises, l'individualisme et la dévalorisation par l'argent des comportements sociaux semblent détourner les choix politiques et les valeurs qu'ils incarnent. L'argent s'impose comme une loi commune et participe à l'élaboration des inégalités sociales. Il influence le comportement des acteurs politiques et, partant des processus électoraux. Les choix des électeurs ne sont plus objectifs. L'obsession pour le lucre et la cupidité ont corrompu le bon sens. L'argent et le pouvoir deviennent des instruments entre les mains des politiciens (qui s'en servent de manière légale ou non), instruments indispensables pour gérer et sécuriser leur vie politique.

La question qui se pose dans le cadre de cette étude est celle de savoir si au Cameroun l'argent et le pouvoir sont-ils utilisés pour accéder aux positions de pouvoir et / ou pour y demeurer ? L'argent et le pouvoir sont-ils devenus les éléments sans lesquels il devient difficile, voire impossible d'être élu ou réélu au Cameroun ?

Le fonctionnalisme selon Bronislaw Malinowsk, étudié par Robert K. Merton et Talcott Parsons détermine le cadre théorique de notre étude. Initiée par Bronislaw Kaspar Malinowski, il étudie la société à partir des fonctions qui assurent sa stabilité. C'est à partir de ces fonctions que toute société doit être analysée, et toute pratique doit avoir pour objectif de répondre aux besoins de la société. Le fonctionnalisme nous permet de voir comment le fonctionnement du pouvoir politique dans son rapport avec l'argent, peut répondre aux attentes des populations. Le choix électoral de l'individu est conçu par rapport à sa situation personnelle dans le champ politique

et social par son statut professionnel ou par son revenu. (*Comment gérer son budget ? p.11*).

La méthode, est définie comme étant : « l'ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre la vérité qu'elle poursuit, (...) ». (Madeleine Grawitz, 2001, p. 351.). Ainsi, notre cadre méthodologique est structuré autour de l'approche analytique, notamment l'analyse documentaire. Elle nous permis de consulter et d'analyser des documents généraux et spécifiés, ainsi que des textes officiels législatifs et réglementaires.

Parler de l'interaction empirique du binôme argent – pouvoir politique au Cameroun dans le cadre de ce travail revient à étudier le rôle de l'argent comme moyen d'accès au pouvoir (1), et ensuite nous verrons les jeux et les enjeux de l'argent dans le processus électoral au Cameroun (2).

1. L'argent moyen d'accès et de maintien au pouvoir

La conquête du pouvoir consacre les partis politiques et les électeurs à l'une de leurs missions essentielles à savoir le choix de leurs représentants. Les partis politiques sont en effet des cadres structurants de la compétition politique tant sur le plan national que local, qu'international. Dès lors, ils deviennent des « espaces de concurrence objectivés entre agents luttant pour (...) le contrôle des investitures et des moyens de financements ». (M. Offerle, 1987, p.25). Si les partis politiques sont des espaces de concurrence objectivés, on ne saurait dire que les électeurs le sont dans le choix. Cela relève du fait de l'influence que l'argent exerce sur eux et la place prééminente de l'argent dans la conquête du pouvoir fait que le comportement des acteurs politiques sur la scène compétitive est largement influencé par les jeux d'argent et les enjeux dans le processus électoral.

La vie politique se présente comme un champ de manœuvres au sein duquel la poursuite d'enjeux exige une mobilisation de ressources financières ; de telle sorte qu'un parti politique ou un candidat puisse assurer son succès, son acceptation auprès d'un électorat devenu essentiellement clientéliste. Lorsque les partis politiques et par dévers eux leurs candidats engagés dans la course au pouvoir devront présenter un programme aux électeurs, ces derniers préféreront de loin les dons et les promesses que les candidats leur font. Il faut reconnaître que ce qui attire les populations, ce n'est pas aller aux urnes, mais plutôt assister aux meetings ; et la motivation première pour ces meetings, ce n'est guère le discours du candidat, mais encore plus les pagnes, les T-Shirts et autres gadgets, et des sommes d'argent que ces populations espèrent recevoir.

Cette conception des élections est établie autant au niveau du centre que de la périphérie. En tant que moyen d'accès au pouvoir, l'argent influence les acteurs politiques) de même que l'électorat. Ainsi il devient la mesure de l'implantation des partis politiques ; en effet ce sont les partis politiques qui investissent le plus de moyens financiers qui auront une plus grande notoriété.

1.1. L'argent, une arme au servicesur les acteurs politiques?

L'espace politique permet de relever que les stratégies élaborées par les partis politiques se mêlent et se confrontent relativement au contrôle des espaces de

compétitions constitutifs de l'accès au pouvoir politique. Ce contrôle est effectif grâce aux sommes investies en la matière.

Les trajectoires de ces « grands élus » révèlent une catégorie binaire : certains d'entre eux sont des hommes et femmes d'affaires nationaux connus et dont les biens matériels ont servi de socle à la notoriété. Ce sont entre autres M. Fotso Victor, Mme Foning Françoise. Au fil du temps, ils ont investi largement dans leur localité d'origine (l'Ouest du Cameroun) et ont converti cet avantage en capital politique très utile pendant les échéances électorales. Pour avoir développé leur localité, les populations se sentent presque obligées de s'aligner derrière eux pour leur témoigner leur gratitude, de peur de ne plus bénéficier de plus de largesses à l'avenir. Il faut souligner ici l'inconsistance politique des électeurs qui votent non pas pour des candidats et partis politiques qui peuvent apporter un changement non pas seulement au niveau local, mais aussi au niveau national. Ces grands élus tirent profit de leurs investissements dans leur localité d'origine de plus certains transforment les ressources financières accumulées au cours de l'exercice des hautes fonctions au sommet de l'Etat en capital politique déterminant au moment des compétitions électorales. A travers ces investissements, ils recherchent plus le maintien et le renforcement de leur position personnelle sur le champ politique que le bien-être des populations.

Pour exister politiquement, il ne suffit pas pour ces acteurs d'avoir des idées, des programmes alléchants, des slogans forts... Il faut aussi acquérir des soutiens, se doter des moyens de pression ou d'influence grâce auxquels se conquiert l'électorat. Généralement ces moyens d'influence sont des moyens financiers. Les candidats politiques et les partis politiques au regard de l'analyse politique au Cameroun montrent leur détermination quant à l'accession et au maintien au pouvoir ; ce, peu importe l'investissement : seul le pouvoir compte.

À l'observation des faits, on se retrouve dans un contrat de donnant-donnant entre les électeurs et les candidats. Mais il arrive que lorsque des années passent et que les populations se rendent compte de ce que les promesses ne sont pas tenues par les protagonistes, elles se fatiguent, animées d'un sentiment de stagnation, d'immobilité, car se sentant trahies. Tout comme les acteurs politiques mettent en valeur des valeurs des capitaux et s'attendent à en tirer des avantages qui s'évaluent en termes de victoires politiques, d'acquisition de biens, les électeurs accordent leur vote à ceux qui leur font croire qu'il y aurait un quelconque avantage à voter pour eux. Acteurs politiques et électeurs entrent dans la même logique clientéliste, une forme de chantage.

Les jeux et les enjeux de l'argent dans le processus électoral apparaissent au travers de la place qu'occupe l'argent dans ledit processus. Si la politique était définie comme étant une guerre d'idées, au fil des années, elle est devenue une guerre de moyens financiers. De ce fait l'argent a le rôle central dans le jeu politique, au point où il a fallu instaurer un cadre propre aux partis politiques engagés dans les compétitions électorales pour limiter les investissements de ces moyens financiers. En effet, on ne saurait parler de processus électoral sans parler d'argent.

1.2. *L'argent, un critère d'implantation partisane.*

Les acteurs politiques engagés dans la course au pouvoir mobilisent les électeurs grâce aux ressources financières qu'ils investissent. Ainsi, plus on investit, plus on a de militants, et potentiellement d'électeurs. Mais il faut aussi noter que les différents protagonistes ne possèdent pas tous les mêmes moyens ; certains en possèdent plus que d'autres. Cette différence de moyens financiers entre les acteurs politiques entraîne aussi une différence dans le poids de ces partis sur la scène politique nationale.

La compétition politique entre les partis politiques en vue d'assurer leur positionnement politique obéit à l'inégalité de l'implantation de leurs structures sur la scène politique. Elle entraîne que la différenciation des ressources nécessaires pour peser sur le jeu concurrentiel se traduit par les acteurs politiques les mieux nantis sur les autres protagonistes. Suivant ces considérations, au Cameroun le parti au pouvoir qui dispose de plus de ressources financières devance largement ses adversaires. C'est le seul parti qui dispose à l'observation des faits, de grosses ressources financières et ce partant, il est le parti politique le plus implanté sur l'ensemble du territoire national. Lors de la présidentielle du 11 octobre 2004, il était le seul parti à avoir quadrillé de bout en bout l'ensemble du territoire national. (Rapport de l'ONEL, 2004, P52)¹.

Du fait de cet avantage, il se présente comme le seul parti engagé dans la compétition politique capable de mobiliser de nombreux électeurs. Le parti dominant injecte de plus en plus de son potentiel financier, pour l'acquisition d'un potentiel humain qui lui sera utile pour assurer sa victoire lors des échéances. Il coopte également les « Bigmen » (des hommes qui disposent de gros moyens financiers, notamment les hommes d'affaires) comme compétiteurs pour le compte du parti. Ces derniers occupent des positions de pouvoir au sein de l'appareil politico-administratif, économique et financier et bénéficient d'un potentiel en capital social. Ils ont ainsi la capacité d'entretenir la clientèle.

La plupart des hautes personnalités publiques ou des forces politico-administratives et économiques sont mises à contribution chacune dans sa localité d'origine pour aider le parti dominant à triompher des autres. Chaque grand gestionnaire de crédits doit montrer sa capacité à capitaliser les suffrages dans sa localité pour le compte du parti grâce auquel il exerce ces hautes fonctions. Grâce à leur pouvoir, ils se servent de l'argent mis à leur disposition pour conserver leur position dans l'appareil étatique. Non seulement l'argent facilite l'accès au pouvoir, en plus il contribue autant au maintien au pouvoir. (Marcel Nsizo, 2002, P52).

Dans ces conditions, les partis de l'opposition sont relégués au second plan pour les plus en vue, d'autres sont presque inexistantes sur la scène politique. Même dans leur localité, ces partis sont souvent devancés par le parti dominant. L'inégalité des

¹ L'ONEL (Observatoire National des Elections était en ce temps-là l'organe chargé de l'organisation des Elections au Cameroun. Créé en l'an 2000 par la loi n° 2000/016 du 19 décembre 2000, l'ONEL avait pour mission principale de contribuer à faire respecter la loi électorale de manière à assurer la régularité, l'impartialité, l'objectivité, la transparence, la sincérité des scrutins, en garantissant aux électeurs, ainsi qu'aux candidats en présence, le libre exercice de leurs droits. (Article 2 loi n°2000/016 du 19 décembre 2000). Elle sera remplacée en 2006 par ELECAM (Elections Cameroun) créée elle par la loi n°2006.011 du 29 décembre 2006.

ressources financières entraîne une inégalité dans l'implantation autant locale que nationale des partis et des candidats politiques. Il se forme donc deux types de partis : les partis dominants et les partis dominés. Les partisans des partis dominants vont continuer à investir pour conserver leur position et pour perpétuer les principes qui assurent leur domination et les acteurs politiques des partis dominés vont se livrer aux stratégies de la subversion visant un retour aux sources.

La différence en termes de possession de moyens financiers dans la compétition électorale en ce qui concerne l'acquisition des victoires électorales, s'inscrit également avec évidence au niveau du contrôle des positions au pouvoir conquises ; et caractérise les rapports de force entre les partis et candidats politiques. Les différents protagonistes mobilisent leurs ressources financières pour se lancer dans ce rapport, ce qu'ils recherchent et qui constitue leur priorité c'est la conquête du pouvoir et sa conservation. La scène politique devient donc le lieu par excellence d'exercice de ces rapports de force et de luttes visant à leur donner une orientation de changement permanent au sein duquel les protagonistes ajustent et réajustent leurs stratégies.

Plus tard, les candidats élus se serviront plus tard du pouvoir acquis pour accéder à des richesses nouvelles ou pour en avoir encore plus. De ce fait on assiste à un jeu auquel se livrent les acteurs politiques qui d'une part consistera à utiliser l'argent pour accéder au pouvoir et d'autre part se servir de ce pouvoir pour avoir de l'argent et continuer à l'investir pour se maintenir au pouvoir. Et ce faisant, le processus électoral dans sa forme et dans son fond subit l'influence et de l'argent et du pouvoir à travers les personnes qui le font. C'est-à-dire des protagonistes politiques aux électeurs sans oublier les observateurs, les scrutateurs... (Phillipe Braud, 1985, pp.13-22.).

2. Jeux et enjeux de l'argent dans le processus électoral

Le comportement des acteurs politiques sur la scène compétitive est largement influencé par les enjeux nationaux, ceux-ci sont compris comme un ensemble de stratégies instituées par les partis politiques en vue de se maintenir au sommet de l'Etat ; et par la même occasion lesdites stratégies d'assurer la continuité de l'exercice de leur pouvoir.

Si selon Nonna. Mayer le vote est d'abord un acte politique commandé par la perception qu'ont les électeurs des principaux objets politiques, à l'observation des faits, il devient un contrat donnant-donnant entre électeurs et candidats. (N. Mayer, 1992, P42.). Les jeux et les enjeux de l'argent dans le processus électoral apparaissent au travers et du rôle que joue l'argent dans ce processus. La centralité de l'argent dans le jeu électoral est telle qu'il n'est plus possible de penser à une élection à des coûts relativement réduits.

2.1. La centralité de l'argent dans le processus électoral

De prime abord les élections semblent répondre à un enjeu financier et non politique. Elles ressemblent de plus en plus à un grand concours dans lequel l'argent et non une vision de développement ou de changement est le principal critère de sélection. (<http://www.majilet.com> ; avril 2009.). Les idées, les programmes des candidats et leurs partis n'intéressent plus les électeurs, a contrario, ils sont captivés par l'argent. Le

budget résume toute la politique de certains partis politiques ou certains candidats. (Frank. Scrusclat, 1997, p85.). In extensio il existe des partis politiques qui pendant les campagnes électorales n'ont rien d'autre à proposer que de l'argent sous toutes ses formes possibles (pagnes, T-shirts, casquettes et autres gadgets...).

Au Cameroun comme ailleurs en Afrique, les élections sont progressivement et sûrement devenues l'otage de l'argent. Pour les acteurs politiques de cette sphère, organiser des élections libres, transparentes et équitables sans argent devient un leurre. Les cadres, les gros commis de l'Etat tournent allègrement le dos aux principes moraux. Pour conforter leur position dans l'arène des grands, il leur faut investir de grosses sommes d'argent pour s'assurer la victoire. Ils se dépersonnalisent et adhèrent parfois sans y croire au parti au pouvoir.

La centralité de l'argent dans le processus électoral est manifeste même au niveau des structures de contrôle des élections. Si nous prenons le cas des élections présidentielles de 2014 au Cameroun, l'ONEL (actuel ELECAM), l'organe chargé de coordonner et d'assurer le bon déroulement des élections, comptait en termes de ressources humaines 2021 représentants sélectionnés, 11 membres au niveau national, 20560 délégués, soit un total de 22 592 personnes. A cela s'ajoute le personnel administratif du Secrétariat permanent et des bureaux provinciaux. (La Province était l'ancienne appellation de Région. Le Cameroun est divisé en 10 régions). (Rapport Général de l'ONEL sur la Présidentielle du 11 octobre 2004). Un autre aspect est l'impression des cartes d'électeurs, des bulletins de vote des différents protagonistes. En 2004, on comptait 16 candidats à la présidentielle. A ce budget s'ajoutait la rémunération des nombreux scrutateurs et autres personnels de la Cour Suprême, du ministère de l'administration territoriale (MINAT), des sous-préfectures etc.

Du côté des candidats, l'une des conditions d'éligibilité était le versement d'une caution de 1 500 000 FCFA, et en retour, le Gouvernement alloue un montant aux candidats dont les dossiers ont été retenus.

Une élection, qu'elle soit municipale, législative ou présidentielle, nécessite l'investissement d'énormes sommes d'argent. Si dans les cités grecques et romaines le vote se faisait à la main levée ou par voie référendaire, dans les sociétés contemporaines, ces méthodes tendent à disparaître de nos jours au Cameroun et dans le monde. Le dernier référendum en date au Cameroun remonte au 20 Mai 1972. De bout en bout, le déroulement du processus électoral au Cameroun et partout ailleurs dans le monde dépend de la quantité d'argent qu'on y investit. Ce qui laisserait entendre que sans argent, une élection ne saurait se dérouler normalement.

L'argent, en plus de constituer un enjeu majeur dans le processus électoral, y joue un rôle central voir indispensable ; il lui est indispensable. Les pays tels que les Etats-Unis nous permettent de vérifier cette affirmation. Les présidentielles américaines mobilisent des investissements qui s'évaluent en centaines de millions de dollars. Le candidat élu de la présidentielle de 2008 en la personne de Barack Obama en est un exemple. (« Présidentielles aux Etats-Unis : Les jeux d'Argent » selon ce document, la présidentielle américaine de 2008 a été l'une des plus disputées dans l'histoire des Etats-Unis en termes de finances.).

C'est pour essayer de limiter les investissements de sommes hallucinantes dans les élections par les candidats et les partis politiques que le Cameroun tout

comme bon nombre d'Etats avant lui a opté pour une réglementation en matière de financement politique.

2.2. *Le financement des campagnes électorales.*

Le financement politique peut être défini comme la fourniture de capitaux aux différents protagonistes sur la scène politique compétitive. Réservé aux pays occidentaux, l'Afrique a emboîté le pas à l'occident. Les formations politiques concourent dans l'optique exprimer sur la scène politique des suffrages et peuvent bénéficier du financement public dans le cadre de leurs missions. (Article 275 al 1 et 2 de la loi n° 2012/001 du 19 avril 2002 portant Code Electoral, amendée par la loi n° 2012/017 du 21 décembre 2002.). Ils se

forment, se développent et assurent en toute liberté la gestion de leurs activités.

Mais la question de leur financement est régie par la loi.

L'argent a son importance dans le jeu démocratique. Cela se justifie simplement par le fait que l'essentiel des activités politique ne pourrait se réaliser sans argent. Il reste un élément déterminant dans la conquête du pouvoir car pour un bon déroulement du processus électoral, il faut engager de gros moyens. Etant une ressource politique prisée, la ressource financière sera mise en jeu en abondance en tant qu'« appât » de sorte à attirer l'électorat devenu extrêmement clientéliste

C'est dans le but de parer aux débordements financiers que le Cameroun adopte son premier texte en la matière, ce fut l'an 2000, plus précisément le 19 décembre 2000. La loi n° 2000/015 du 19 décembre 2000, relative au financement de la vie politique, va permettre au Cameroun de se doter d'un dispositif législatif destiné à réglementer le domaine du financement des partis politiques et des campagnes électorales qui jusqu'ici était à la solde des partis et candidats. (Marcel Nsizo 2002, p 35). D'ailleurs chaque Etat s'efforce de mettre sur pied un cadre légal qui fixe un financement et les dépenses des partis politiques.

En matière de financement public des partis politiques, la loi N° 2012/001 du 19 Avril 2012 dispose qu' : « il est inscrit chaque année, dans la loi des finances, une subvention destinée à contribuer à certaines dépenses de fonctionnement des partis politiques légalement reconnus... ladite subvention est servie par l'Etat à un parti politique pour concourir notamment : - au fonctionnement de son administration courante ; - à la diffusion de son programme politique, - à la coordination de l'action politique de ses membres ; - à la préparation des consultations électorales et référendaires... la dite subvention est répartie en deux (02) tranches d'égal montant : - la première tranche destinée aux partis politiques représentés à l'assemblée nationale, au Sénat, au conseil régional et/ou au conseil municipal ; - la deuxième tranche destinée aux partis politiques en fonction de leurs résultats aux dernières élections à l'Assemblée Nationale, au Sénat, au conseil régional et/ou au conseil municipal.

Michel Oyane pense d'ailleurs qu'en ce qui concerne le financement des partis politiques, les organisations politiques camerounaises devraient s'orienter vers le modèle de véritables entreprises organisées, structurées et disciplinées. (Michel Oyane, 2019, p.163.). A notre avis l'application d'une telle recommandation rendrait ces partis autonomes. En effet, certaines formations politiques de l'opposition n'ont pu débiter leur campagne électorale à temps parce qu'ayant compté sur l'appui étatique tardif.

Le fait qu'ils soient organisés en entreprises sérieuses, éviterait ce type de désagréments.

Les enjeux liés au financement privé de la vie politique sont réels et énormes en ce sens qu'ils consistent, d'une part, à éviter la financiarisation excessive de la vie politique et de l'autre, à soustraire les acteurs politiques des pressions malsaines de tous genres. Ainsi, l'argent étant indispensable au fonctionnement des partis politiques et *a fortiori* pendant les campagnes électorales et référendaires. Son abus peut s'avérer nocif pour la démocratie en conséquence, l'effet contraire se fera sentir, Yves Meny le reconnaît d'ailleurs lorsqu'il considère que « la démocratie, par principe, se règle sur le principe "un homme, une voix", affirme le traitement égal des citoyens, récuse l'argent comme élément discriminant ». (Yves Meny 1993, pp.71 - 76 notamment p.72.). Le risque encouru est de voir, en effet une monétisation excessive de la vie politique pouvant déboucher sur une vie politique exclusivement ouverte aux plus nantis à l'exclusion des autres. Par ailleurs, cela comme autre conséquence, l'avènement de campagnes électorales axées essentiellement sur l'argent au détriment des idées et programmes politiques. Pour Yves-Marie Doublet, « si le déséquilibre entre les ressources et les forces politiques en présence rompt l'égalité des chances, des disproportions de niveaux de dépenses de campagne peuvent retirer toute portée à ce principe ». (Yves-Marie Doublet 1990, p. 26.).

Parler de financement politique nous conduit à en évoquer partiellement le plafonnement et le contrôle. Le contrôle du financement politique au Cameroun s'établit à travers l'exigence de transparence dans les transactions financières. Celle-ci découle de la nécessité d'assurer la traçabilité de transactions liées au financement de la vie publique en vue de mieux apprécier sa conformité avec les dispositions en vigueur par ricochet elle favorisera la crédibilité des partis et de la classe politique dans l'opinion publique. Le contrôle de cette exigence de transparence est assuré par une commission déjà prévue par la loi de 2000 et reprise dans le code électoral en son article 277 (1), elle a pour rôle de vérifier sur pièces que l'utilisation par les partis politiques et les candidats des fonds à eux alloués est conforme à l'objet visé par le code.

L'institution d'un tel contrôle est de l'ordre des choses lorsqu'on sait que « l'aide financière de l'Etat entraîne ipso facto son contrôle », quelle que soit la forme ou la nature que prend cette aide. Cette commission a d'ailleurs été créée en application de la loi de 2000 par un décret du 8 octobre 2001.

Dans le même effet, l'article 277 alinéa 2 du code électoral institue l'obligation faite aux formations politiques et candidats bénéficiaires des financements, à tenir une comptabilité y afférant. Visant à assurer une clairvoyance dans les dépenses engagées avec le financement reçu. Cette exigence a également pour but de susciter une gestion rigoureuse des fonds reçus. Ils ont ensuite cette injonction de déposer auprès de la commission, « dans les soixante jours qui suivent la fin de l'exercice budgétaire, un compte d'emploi des fonds reçus, assorti des pièces justificatives ».

De façon concrète, dans son rôle de vérification de la destination des fonds, la commission peut, dès que le besoin s'en ressent, exiger la production des documents financiers et comptables aux bénéficiaires des subventions publics. Bien plus, elle peut créer des comités de contrôle ayant des buts spécifiques dans les délais prescrits.

Il s'agit en effet pour elle de pouvoir mettre sur pied des équipes pouvant procéder à des enquêtes en cas de suspicion de violation des dispositions en vigueur.

La loi n°2000/015 du 15 décembre 2000 relative au financement des partis politiques instaure un plafonnement des dépenses des partis politiques engagés dans les compétitions électorales, toutefois nul ne sait exactement à quel montant s'élève ce dernier. A notre avis pareille situation ne résout pas en réalité le problème. A vrai dire, si un montant fixe n'est pas arrêté, défini, à quel moment pourra-t-on parler de plafonnement ? Comment savoir que tel ou tel autre parti ou candidat a reçu ou pas plus d'argent qu'il n'en fallait ?

Les dépenses relatives aux différentes échéances électorales font l'objet d'un plafonnement et d'un contrôle des fonds. Ces deux moyens de suivi contribuent à desservir les candidats modestes qui n'ont pas les mêmes ressources. Cela peut entacher le processus démocratique, l'argent tendant à se substituer aux programmes et, dans certains cas, ternir la personnalité des candidats. Mais l'amour immodéré du gain tend à dénaturer la chose politique dans son essence. Souvent, les responsables des partis confondent la caisse du parti et leurs propres poches.

Au Cameroun, depuis l'institution du multipartisme en 1990, le législateur a tenté d'instituer un cadre réglementaire sur le financement de la vie politique. Les différentes législations en la matière ont permis de réguler les modes de financement de la vie politique. En effet, ils définissent à la fois les sources et les modalités de sponsoring autorisées, et les règles de contrôle pour garantir la transparence. En termes de plafonnement, l'intérêt est placé sur une subvention à répartition proportionnelle. Ainsi le législateur met en place une prise en charge modulée sur le déploiement de chaque organisation politique ou candidat sur le terrain. En conséquence, tant pour les financements des partis politiques que ceux des campagnes électorales, le commandite est calculé soit en fonction du nombre de sièges dont ils sont titulaires dans les différentes assemblées politiques, soit en fonction des listes de candidatures investies. En dernier ressort, il pourrait s'appuyer sur les résultats finaux obtenus.

Conclusion

Déjà dès l'an 1948, on assiste à la formation d'un parti politique : l'UPC², et le KNDP³ verra le jour en 1955 ; en 1959, on compte environ 150 au Cameroun Oriental et 24 au Cameroun Occidental. En 1966, le Président Ahidjo crée l'UNC qui va absorber tous les autres partis. Le 25 Avril 1985 lors du congrès de l'UNC, le RDPC sous la présidence de M. Paul Biya devenu Chef de l'Etat le 06 Novembre 1982 verra le jour.

² L'Union des Population du Cameroun (l'UPC) a été créée le 10 avril 1948 par Charles Assalé, Jacques Ngom, Jacques-René Bidoum et plusieurs autres. Son secrétaire général en la personne du Ruben Um Nyobe a été l'une des figures emblématiques dans la lutte pour l'indépendance au Cameroun. Ce parti sera interdit et réprimé, mais en 1955, il se lance de manière très active dans la poursuite de son principal objectif qui était l'accession à l'indépendance.

³ Le Kamerun National Democratic Party (KNDP) quant à lui fut créé en 1955 par John Ngu Foncha dans le Cameroun anglophone.

La décennie 1990 est une étape importante de la vie politique camerounaise pour au moins une raison ; c'est en 1990 que s'est fait le passage du monopole politique à celui du pluralisme et de la concurrence. La loi n°90/05 du 19 décembre 1990 relative aux partis politiques va réinstaurer le multipartisme. (Marcel Nsizoa, 2002, P4.). Cette loi va donner à plusieurs partis le droit de prendre une part active au jeu politique. Ce retour au processus de démocratisation va pousser le peuple camerounais qui était maintenu dans une sorte de dictature car le souci d'unité nationale qui animait M Amadou Ahidjo le poussait à imposer sa vision et son parti aux citoyens camerounais⁴.

Le peuple camerounais étant sorti de cette « dictature » va s'organiser en partis politiques qui deviennent le lieu par excellence de l'expression de leurs droits et libertés ; en l'occurrence la liberté de rassemblement, on assiste alors à une éclosion de partis politiques. Lors du double scrutin présidentiel et législatif, le Cameroun compte près de 200 partis et va désormais assister au déroulement des échéances électorales à intervalles plus ou moins réguliers. (Fogui 1990 :40).

Les élections entendues comme étant le choix d'un candidat ou d'un parti exprimé par l'intermédiaire d'un vote, constituent le moment le plus important dans la vie d'un parti, à vrai dire, elles permettent de se maintenir au pouvoir ou d'y accéder. Et c'est pendant la campagne électorale que les candidats et les partis ont la lourde tâche de convaincre les électeurs. De fait la campagne électorale devient elle aussi un moment aussi important dans le processus électoral. C'est le moment indiqué pour les candidats et partis politiques de s'exprimer, de faire connaître leurs programmes et répondre aux attentes du peuple à travers des processus afin de convaincre les électeurs à voter en leur faveur. Les différents protagonistes aux élections mettent en jeu de gros moyens financiers, matériels et humains.

Cependant, la campagne électorale s'ouvre de plus en plus aux candidats et partis politiques qui peuvent la financer et non à ceux qui détiennent un programme de gouvernement, etc. Lors un étalage de moyens. Engagés dans la compétition politique dans l'optique d'acquérir le maximum de postes à pourvoir, les partis entrent dans une logique d'échanges sur la scène politique.

L'argent étant une ressource prisée dans ce milieu, les partis politiques et candidats aux élections vont ont investir des sommes colossales pour attirer un grand électorat devenu essentiellement clientéliste. Cette stratégie répond au souci d'être élu ou réélu. La campagne prend alors des allures d'un combat symbolique dans lequel le plus riche a toutes les chances de gagner, en effet, la logique des intérêts débouche sur la mobilité des électeurs en fonction des sites et des enjeux de la concurrence politique. Comme corollaire, cela va entraîner une catégorisation des partis et une inégalité dans l'implantation territoriale de ces derniers.

⁴ En 1966, tous les partis politiques que comptaient les deux Cameroun, vont disparaître pour laisser place à un seul : l'UNC (Union Nationale Camerounaise) l'UNC symbolisait l'unité nationale très chère au Président Amadou Ahidjo, Militer au sein de l'UNC plus qu'un droit et était à la limite une obligation pour les camerounais, le congrès de l'UNC en 1985 à Bamenda va rebaptiser cette dernière en RDPC (Rassemblement du Peuple Camerounais), mais il faudra attendre 1990 pour retourner dans un système démocratique,

Soucieux de rétablir un certain équilibre, le législateur a voté une loi sur le financement des campagnes politiques. Mais le seul bémol, selon nous est que le plafonnement des dépenses n'est pas déterminé dans cette loi. Il naît alors un questionnement : comment peut-on prétendre encadrer le financement des campagnes électorales sans déterminer le montant exact à investir ? Ne serait-ce pas une manière insidieuse de permettre aux candidats et partis qui le peuvent de continuer à investir autant que possible dans les campagnes tout en donnant l'impression qu'un contrôle est exercé sur ces derniers ?

Références bibliographiques

- Nadège Eding, « L'argent et le pouvoir politique : l'impact de sur les processus électoraux au Cameroun »
- Raed Marrackhchi, « L'Argent et le pouvoir : Deux faces d'un même objet. In L'Argent mène-t-il au pouvoir ? Comment et pourquoi » ? argentpouvoir.blogspot.com.
- Marcel Nsioza, « Financement des partis politiques et les campagnes électorales au Cameroun ». Revue Africaine d'études politiques et stratégiques, n°2, 2002, P3.
- lesdefinitions.fr argent, 2004.
- Alfred. Korzbsky In lesdefinitions.fr argent, 2004.
- Peter koenig, In peter.koenig.typepad.com, 2006.
- Dictionnaire des mots français : Edition Larousse, 2000, P814.
- Max Weber « Le Savant et le Poilitique », 1919, fr.wikipedia.org
- Robert Dahl 1957, In « Pouvoir » dans Dictionnaire d'administration publique, 2014, P1.
- Madeleine Grawitz, « Méthodes des Sciences Socilaes », Paris, Dalloz, 11eme éd. 2001, p.351.
- £M. Offerle, « Les partis politiques », collection « Qui sais-je ? », Paris, PUF, 1987, p.25.
- Marcel Nsioza : « Financement des partis politiques et des campagnes électorales au Cameroun » Revue africaine d'Etudes Politiques et Stratégiques ; n°2, 2002, p 52.
- Phillipe Braud, « La vie politique », collection « Que sais-je ? », Paris, PUF, 1985, pp.13-22.
- N. Mayer « Les modèles d'analyses des comportements électoraux », Paris, Armand Collin, 1992, P42.
- <http://www.majilet.com> ; « Les élections communales ; le combat des idées contre celui de l'argent » édition du 27 avril 2009.
- F. Scruslat, « Elections Municipales, Elections politiques », la rose au poing, Flammarion, 1997, P85.
- « Présidentielles aux Etats-Unis : Les jeux d'Argent » selon ce document, la présidentielle américaine de 2008 a été l'une des plus disputée dans l'histoire des Etats-Unis en termes de finances.

- Article 275 al 1 et 2 de la loi n° 2012/001 du 19 avril 2002 portant Code Electoral, amendée par la loi n° 2012/017 du 21 décembre 2002.
- Marcel Nsioza : « Financement des partis politiques et des campagnes électorales au Cameroun » Revue africaine d'Etudes Politiques et Stratégiques ; n°2, 2002, p 35.
- Michel Oyane : Le Président Biya face à l'élection présidentielle 2018 : l'avantage du sortant, l'attrait du nouveau et l'aventure politique, Saint-Denis, Editions Publibook, 2019, p.163.
- Yves Meny : l'argent et la politique, pouvoirs avr. 1993. N°65 « Morale et politique » p.72.
- Yves-Marie Doublet : le Financement de la vie publique, 1990, PUF, p. 26.
- Jean-Pierre Fogui, « Une Analyse Centre-Périphérie », LGDJ, 1990, P19.
- Marcel Nsioza : « Financement des partis politiques et des campagnes électorales au Cameroun » Revue africaine d'Etudes Politiques et Stratégiques ; n°2, 2002, p 4
- Jean-Pierre Fogui, « Une Analyse Centre-Périphérie », LGDJ, 1990, P40.
- Brosnilaw Kaspar Malinowski in « Qu'est-ce que le fonctionnalisme de Malinowski et Merton ? » Cours - de - droit.net 2019.
- Rapport Général de l'ONEL sur la Présidentielle du 11 octobre 2004, P61.